

S'OUTILLER POUR LE DÉVELOPPEMENT LANGAGIER



QUESTIONNEMENT DU MILIEU

Pourquoi fait-on **reconnaître les syllabes à l'oral** au préscolaire ? Chaque année, plusieurs parents pensent qu'on les induit en erreur quand on dit aux enfants que dans le mot "glissade", par exemple, il y a 2 syllabes entendues et ce, malgré, qu'il y en ait 3 à l'écrit.

Isabelle, enseignante, CSS Kamouraska – Rivière-du-Loup



PISTES ET ASTUCES DE L'ORTHOPHONISTE

- La capacité à diviser un mot en syllabes fait appel aux habiletés de **conscience phonologique**, qui s'intéresse à la **structure sonore** des mots. Cela réfère à la capacité à **percevoir** et à **manipuler** les unités **que l'on entend** dans les mots (rimes, syllabes, sons).
- **Comme les enfants du préscolaire ne savent pas lire ni écrire**, il serait donc illogique de leur demander de compter des lettres muettes, comme le « e » dans le mot « tomate ». Donc dans ce mot, on entend 2 syllabes (to-mate).
- Lorsqu'ils feront l'apprentissage du langage écrit, les enfants bénéficieront d'un enseignement explicite des règles du français. Par exemple, pour le mot « tomate », ils apprendront que le « e » final est muet et qu'il permet d'entendre le « t » qui le précède. Dans ce contexte, le son /t/ s'écrit « te ».
- **Fiez-vous à vos oreilles**, c'est la bonne chose à faire 😊
- **Petite information supplémentaire** : dès la petite enfance, on peut commencer à sensibiliser les enfants aux sons qui composent chaque syllabe, en commençant par le premier son des mots (ex. : miel commence par mmmm, arbre commence par a).

À NE PAS MANQUER À CE SUJET

LE BLOGUE Parlons apprentissage

CLIQUEZ ICI 

- Pour guider vos pratiques éducatives en matière de conscience phonologique: Mythes et conseils en conscience phonologique par Pascal Lefebvre.



BILLET RÉDIGÉ PAR :

Sophie Pilote-Paradis

Orthophoniste

Centre de réadaptation l'InterAction – CISSS du Bas-St-Laurent

Rédigé le 18 avril 2021